

## EOLIENNES EN MER DIEPPE ET LE TREPOT

### Projet de parc éolien en mer Dieppe et le Tréport

#### COMPTE RENDU DE L'ATELIER « LE PROJET ET LE TOURISME » 15h-17h 11 AVRIL 2018 À EU

L'atelier n° 1 a duré 2 heures et a réuni 11 participants.

En tribune :

- Pour Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT), maître d'ouvrage : Christophe LEBLANC, directeur Développement
- Intervenante sur le thème de l'atelier : Michèle CABANIS, du cabinet VUES sur Mer
- Le garant de la concertation : Jacques ROUDIER

#### Déroulement de la réunion :

1. Ouverture
2. Le projet, ses actualités et sa démarche en matière de tourisme, par Christophe LEBLANC, Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT)
3. Echanges
4. Présentation de la méthodologie et des principaux résultats de la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer », par Michèle CABANIS, VUES sur Mer
5. Echanges
6. Présentation des principaux résultats de la 2<sup>ème</sup> partie de l'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer », par Michèle CABANIS, VUES sur Mer
7. Travail en sous-groupes
8. Conclusion & suite, par Christophe LEBLANC, EMDT

#### 1. Ouverture

**Christophe LEBLANC, EMDT**, salue l'assistance et présente la tribune dont Jacques ROUDIER, garant de la concertation. Il rappelle qu'après le débat public de 2015, la Commission nationale du débat public (CNDP) avait proposé de nommer un garant pour la suite de la concertation jusqu'à l'enquête publique, proposition suivie par le maître d'ouvrage. Le garant sera chargé de réaliser un rapport qui constituera une pièce de l'enquête publique. Il présente les objectifs de l'atelier :

- Faire un point d'étape sur la démarche initiée par EMDT sur le sujet du tourisme ;
- Impliquer les acteurs du tourisme dans la dynamique du projet de parc éolien en mer ;
- Présenter pour la 1<sup>ère</sup> fois les résultats d'une étude, mandatée par EMDT en 2017-2018.

#### 2. Le projet, ses actualités et sa démarche en matière de tourisme

**Christophe LEBLANC, EMDT**, présente le projet et ses actualités (*voir diaporama*).

Il précise que le projet est en cours d'instruction par la préfecture de Seine-Maritime, suite au dépôt des dossiers de demande d'autorisation par EMDT en mai 2017. Il rappelle que dans le cadre cette instruction, le 20 octobre 2017, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO) a rendu un avis technique défavorable avec recommandations vis-à-vis de l'Etude d'impact sur l'environnement (EIE) du projet. Après cette étape, le 20 février 2018, l'Agence française de la biodiversité a remis un avis conforme favorable reprenant les prescriptions du Parc naturel marin. Ce dernier avis s'imposera aux services instructeurs de l'Etat. L'Enquête publique est la prochaine étape importante de l'instruction des dossiers, elle devrait se tenir à l'automne 2018. La commission d'Enquête publique rendra un rapport sur lequel s'appuiera la préfète de Normandie pour prendre la décision d'autoriser ou non le lancement des travaux. D'autre part, il rappelle également qu'en 2017, les Commissions Nautiques (Commissions Nautiques Locales (CNL) et Grandes Commissions Nautiques (GCN)), réunissant des représentants des usagers de la mer et des services de l'Etat, ont rendu des avis favorables avec recommandations. Le préfet maritime s'appuiera notamment sur ces avis pour prendre son arrêté d'autorisation.

Il présente également la démarche tourisme d'EMDT (*voir diaporama*).

Il souligne qu'EMDT a été conscient dès le départ de l'importance du tourisme pour le territoire. En 2015, lors du débat public sur le projet, la cohabitation du parc éolien en mer avec les activités touristiques locales a d'ailleurs fait partie des principales préoccupations évoquées par le grand public. Suite à cela, EMDT a donc renforcé ses démarches sur le sujet. En 2016, EMDT a ainsi organisé un premier atelier participatif à destination des professionnels et représentants institutionnels du tourisme, ce qui lui a permis de recueillir leurs attentes et interrogations au sujet du projet de parc éolien en mer. En parallèle, un atelier similaire s'est tenu pour le projet de parc éolien en mer au large des Iles d'Yeu et de Noirmoutier porté par la société Eoliennes en Mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN). Il indique que les retours de ces deux ateliers ont été transmis au cabinet d'études VUES sur Mer, afin qu'il réalise une étude complémentaire collectant des retours d'expérience d'autres pays en matière de cohabitation de parc éolien en mer avec des activités touristiques littorales. Cette étude a vocation à être complémentaire de la bibliographie disponible jusqu'alors, qui s'appuie essentiellement sur des exemples en provenance du Danemark, en raison de l'ancienneté de la filière éolienne en mer dans ce pays mais présentant des caractéristiques relativement éloignées de celles du littoral normand-picard. Il précise que les nouveaux exemples recueillis par VUES sur Mer s'intéressent à des territoires dotés de caractéristiques plus proches du territoire du projet d'EMDT, même s'ils ne sont pas pour autant strictement identiques et transposables.

Aucune question n'étant soulevée par les participants sur ces informations introductives, **Claude CHARDONNET, animatrice**, ouvre le deuxième temps de l'Atelier.

### **3. L'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer » - Méthodologie et 1<sup>ère</sup> partie : Les effets des parcs éoliens en mer sur le tourisme local en Grande-Bretagne**

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, présente (*voir diaporama*) :

- Le contenu et la méthodologie de l'étude ;
- Les principaux résultats de la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude portant sur les effets des parcs éoliens en mer sur le tourisme des territoires d'accueil en Grande-Bretagne.

Elle précise que l'étude a été menée entre janvier 2017 et février 2018. Constituée d'environ 230 pages, l'intégralité du document sera mis à disposition de tous sur le site internet du projet dans la soirée (cf. <https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/espace-de-telechargement>). Cette première partie de la présentation vise notamment à familiariser les participants avec sa structure.

Elle précise que l'étude s'est principalement concentrée sur la Grande-Bretagne, et en particulier les côtes ouest et nord. Les côtes de l'est de la Grande-Bretagne ont été analysées moins précisément car elles présentent moins de ressemblances avec le littoral normand-picard que celles de l'ouest.

Concernant les données chiffrées utilisées, elle précise qu'il n'a pas été possible de recueillir pour chaque territoire des séries statistiques antérieures à 2006 car *Visit Britain*, l'organisme national en charge du tourisme en Grande-Bretagne et principale source statistique utilisée, n'a harmonisé ses modalités de calcul statistique qu'à partir de cette date.

#### **4. Echanges avec la salle**

---

**Bruno CAYOT, co-gérant du projet de centre océanographique de Dieppe**, fait part de son vif intérêt pour l'étude présentée compte tenu du projet qu'il développe et qui a conduit à mener des études similaires depuis une dizaine d'années mais uniquement sur le territoire normand.

Il souhaite savoir si VUES sur Mer dispose de statistiques sur les nuitées et les fréquentations touristiques concernant la côte de Dieppe-Le Tréport. Il précise avoir recueilli de telles statistiques dans le cadre de ses études menées en 2011 et en 2016, et souligne l'intérêt de disposer de ces chiffres dès aujourd'hui pour pouvoir établir des comparaisons lorsque le projet aura été lancé.

Il souligne qu'il espère contribuer à augmenter l'attractivité touristique du territoire mais souligne l'intérêt de s'interroger sur la façon de développer une attractivité complémentaire autour de l'éolien. Il indique que l'équipe du projet de centre océanographique a échangé dans cette perspective avec le maître d'ouvrage et considère que le centre pourra mettre à profit son rôle pédagogique en ce sens, notamment concernant l'impact du projet sur l'océan. Il précise qu'il est accompagné de Pascal COUTAND, futur curateur-conservateur de l'aquarium, responsable de l'ensemble des collections animalières et de la pédagogie du centre.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, indique qu'EMDT a par ailleurs réalisé une étude socio-économique globale, qui réunit des données chiffrées sur le tourisme du territoire du projet. Cette étude porte sur l'activité économique au sens large, dont une partie sur l'activité touristique. Il se dit tout à fait disposé à partager ces données avec toute personne intéressée par d'autres données recueillies par le maître d'ouvrage, excepté certaines études encore en cours d'instruction, qui ne pourront pas être divulguées avant l'enquête publique.

**Patricia CHAGNON, prestataire touristique résidant au Crotoy, conseillère municipale d'Abbeville et conseillère régionale des Hauts-de-France**, indique être présente à cet atelier au titre à la fois de son activité professionnelle et de son mandat d'élue.

Elle met en doute la pertinence de la comparaison faite avec l'Angleterre au regard de la longueur du trait de côte, selon elle bien supérieure en Angleterre qu'en France où l'espace disponible serait bien moins important pour ce genre de projet.

Elle estime que l'étude présentée est trop fondée sur la dimension « affective » des témoignages restitués et souhaiterait savoir comment les statistiques extraites pourraient permettre de cerner l'impact des parcs éoliens sur les fréquentations touristiques indépendamment des tendances macro ou micro-économiques.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, souligne que la plupart des études traitant des interactions entre l'éolien en mer et le tourisme portent sur le Danemark, en raison de l'antériorité du développement de la filière éolienne en mer dans ce pays mais que l'étude d'autres territoires dotés de davantage de ressemblances avec le littoral normand-picard est un complément intéressant. Elle considère que certains sites des

côtes britanniques, sans être totalement identiques au littoral local, présentent des ressemblances respectables avec celui-ci.

Elle confirme l'aspect affectif des témoignages recueillis mais précise qu'un panel de 150 personnalités a été rencontré, et ce sans restriction : tous ces interlocuteurs ont donné leurs noms, leurs qualités, leurs coordonnées et leur accord pour être contactées afin d'échanger davantage avec les personnes qui le souhaiteraient.

Elle indique que les statistiques utilisées dans l'étude sont celles de *Visit Britain* qui est, de notoriété publique, un organisme fiable.

Elle confirme que le secteur touristique d'un territoire est effectivement impacté par les tendances mondiales, en prenant l'exemple de l'année 2012, pendant laquelle la majorité des pays ont vu leur fréquentation touristique baisser en raison de la crise économique.

D'autre part, elle ajoute qu'un éventuel impact des parcs éoliens sur la fréquentation se lirait assez facilement dans les chiffres présentés s'il existait.

**Claude CHARDONNET, animatrice**, invite Michèle CABANIS à préciser si les sources des extraits présentés sont accessibles dans l'étude.

**Patricia CHAGNON** demande la confirmation que les chiffres présentés par Michèle CABANIS sont extraits de *Visit Britain*.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, confirme que les différentes sources utilisées sont indiquées dans l'étude, y compris les chiffres issus de *Visit Britain*, et ajoute qu'elle fait mention des analyses réalisées par VUES sur Mer en propre lorsque c'est le cas. Elle précise que l'obtention et l'analyse des chiffres touristiques des territoires étudiés a été facilitée car, en Grande-Bretagne, le secteur touristique est organisé autour d'organismes centralisés comme *Visit Britain* (niveau national) ou *Visit Wales* (niveau régional), et par l'harmonisation de leurs statistiques depuis 2006.

##### **5. L'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer » - 2<sup>ème</sup> partie : Les activités touristiques liées à l'éolien en mer en Europe du Nord et aux Etats-Unis**

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, présente plusieurs exemples d'activités touristiques liées à l'éolien en mer, qui ont été repérées et analysées dans le cadre de l'étude (*voir diaporama*) – dont :

- les promenades *Seal Trips at Yarmouth* autour du parc de Scroby Sands (Grande-Bretagne) ;
- les promenades *Franlis* autour du parc de Thortonbank (Belgique) ;
- les visites industrielles organisées par le German Trade and Invest (Allemagne) ;
- le Musée de la Marine de Rostock (Allemagne) ;
- le centre d'information du parc éolien en mer de Scroby Sands (Grande-Bretagne) ;
- le centre d'accueil de visiteurs de Varde (Danemark) ;
- les sculptures *Another Place* à Liverpool (Grande-Bretagne) ;
- l'île de Samsø et son Académie de l'Energie (Danemark) ;

Elle précise que les exemples analysés concernent des parcs éoliens en mer d'âges très divers (en exploitation depuis plusieurs décennies, en chantier, en projet...).

Elle indique que l'Allemagne, dans l'objectif de devenir une figure de proue de l'éolien mer, a confié au **German Trade And Invest (GTAI)**, un organisme de développement économique national, la mission d'attirer des entreprises de la filière sur le territoire littoral allemand. Pour cela, le GTAI a organisé plusieurs voyages sur le littoral allemand, pour visiter les premiers parcs éoliens en mer du pays et leurs ports de maintenance. Ces visites étaient payantes et multimodales (bus, bateau, marche à pied). A chaque fois, une vingtaine d'entreprises participaient, dont environ cinq décidaient par la suite de s'implanter sur le territoire. Aujourd'hui la filière éolienne en mer allemande est

suffisamment développée, le GTAI a donc arrêté d'organiser ce type de voyages « professionnels » mais l'idée a été reprise et un autre opérateur propose dorénavant des visites similaires à un plus large public sous la forme d'un circuit touristique.

Elle indique que le **parc éolien de Scroby Sands** fut le premier implanté en Grande-Bretagne et que la vocation pédagogique du centre d'information était tout particulièrement justifiée à cet égard. Avec l'augmentation de la demande, ce centre s'est renforcé et a réactualisé son offre touristique au début des années 2010 ; il reçoit également beaucoup de scolaires et figure dans le *Guide du Routard* et le *Lonely Planet*.

## 7. Travail en sous-groupes

Sur la base de deux questions projetées à l'écran, les participants sont invités à élaborer leurs réponses en sous-groupes (constitués librement et s'ils le souhaitent, par type d'activité exercée : hébergeur, restaurateur, nautisme, etc.). Chaque sous-groupe vient ensuite présenter ses réflexions et propositions devant tous les participants.

**Question n° 1 : Selon vous, en tant que professionnel(le) du tourisme, quels effets l'arrivée du parc éolien en mer peut-elle avoir sur votre (vos) activité(s) ?**

Le **sous-groupe n° 1** est constitué de **Maité PENNA, membre de l'association des propriétaires de Mers-les-Bains**, et de **Patricia CHAGNON, prestataire touristique et élue d'Abbeville et de la région Hauts-de-France**. Il met en avant des préoccupations telles que :

- la crainte d'une chute du prix de l'immobilier local ;
- la crainte d'une chute de la fréquentation touristique en raison de la nuisance paysagère du projet, alors que les touristes viennent pour les paysages préservés de la côte normande-picarde ;
- l'incohérence entre la promotion auprès des touristes de sites naturels préservés (Zone Natura 2000, Parc naturel marin, Baie de Somme) et une réalité industrialisée.

Le **sous-groupe n° 2** est constitué d'**Auréliette LETIERCE, directrice de l'office du tourisme des Falaises du Talou**, et d'**Isabelle BECQUET, adjointe au maire de Petit-Caux**. Il souligne les particularités du territoire : une bande littorale, des communes majoritairement rurales, et la présence d'une centrale nucléaire. Il indique que le territoire de la Communauté de communes des Falaises du Talou ne comporte pas d'activité maritime développée en raison de la difficulté des accès à la mer dont il dispose.

En lien avec le projet de parc éolien en mer, il envisage surtout la création de balades en mer à proximité, liées à l'activité des pêcheurs, en particulier ceux qui travaillent sur la valleuse<sup>1</sup> entre Berneval-le-Grand et Saint-Martin-en-Campagne, ce qui permettrait d'enrichir l'offre déjà proposée par le Pays dieppois. Il escompte un apport faible sur le tourisme à l'échelle de l'intercommunalité Falaises du Talou, qui pourrait se traduire essentiellement par de l'itinérance cycliste ou pédestre et par la mise en valeur des panoramas.

Le **sous-groupe n° 3** est constitué de **Charlotte MICHEL, directrice de l'Estran-Cité de la Mer à Dieppe** et de **Bruno CAYOT, gérant du projet de centre océanographique de Dieppe**. Charlotte MICHEL indique que le projet a déjà un impact positif sur sa structure, qui accueille un espace dédié aux énergies marines renouvelables, dont une partie sur le projet de parc éolien en mer au large de Dieppe Le Tréport. Elle précise que l'Estran-Cité de la Mer y a associé une offre pédagogique et des ateliers manuels pour les enfants (ex. construction d'éoliennes miniatures), et va intégrer des

<sup>1</sup> En pays de Caux, la valleuse est une dépression du terrain permettant l'accès à la mer. Sur le reste de la côte, cet accès est empêché par la hauteur des falaises crayeuses. Source : [Wikipédia](#)

explications sur le projet à son offre d'excursions gratuites sur le littoral. Pour l'avenir, cette structure souhaiterait enrichir ces excursions par des visuels du projet et établir un suivi régulier avec EMDT sur l'avancement du projet. Elle indique ne pas envisager d'évolution de la fréquentation avec la réalisation du projet puisque les énergies marines renouvelables sont une thématique parmi d'autres traitées par le musée (ex : pêche, faune marine, etc.). Cependant des enseignants supplémentaires pourraient être intéressés à réaliser des activités spécifiques aux énergies marines renouvelables.

**Bruno CAYOT**, indique que sa perspective concernant les effets du projet d'EMDT sur son projet de centre océanographique est à peu près la même que celle de l'Estran-Cité de la Mer. Concernant le parc éolien en mer, il envisage de favoriser la compréhension de ce dernier par le grand public. Il souligne que le projet de centre océanographique constitue une opportunité de mise en valeur scientifique du parc éolien, par exemple avec des simulations en bac de l'effet récif des fondations des éoliennes. En revanche, il se dit incapable d'évaluer l'apport du parc éolien pour le centre océanographique.

Le **sous-groupe n° 4** est composé de **Romain ANTOINE, responsable grands projets à la Ville de Dieppe**, et de **Ludovic CARDONA-GIL, directeur de l'office de tourisme de la communauté d'agglomération de la Région Dieppoise**. Ce dernier indique que l'office de tourisme et la mairie seront nécessairement amenés à fournir un premier niveau d'information aux questions des touristes sur les éoliennes en mer et seront susceptibles de renvoyer à l'Estran-Cité de la Mer ou au centre océanographique. La mise en place de balades en mer dédiées au parc éolien et aux installations portuaires est envisageable.

**Question n° 2 : Imaginons que le projet de parc éolien en mer est lancé, en tant que professionnel(le) du tourisme, quelle(s) action(s) mettez-vous en place ?**

Le **sous-groupe n° 4** indique que cette question renvoie à la première le concernant ; il ajoute que les éventuelles balades en mer dédiées au parc éolien seraient mise en place par un prestataire et que l'office de tourisme en ferait alors la promotion.

Le **sous-groupe n° 3** indique qu'il a déjà répondu à cette question lors de la restitution à la première question.

Le **sous-groupe n° 2** envisage de proposer un accompagnement pour les partenaires existants de l'office de tourisme des Falaises du Talou, ainsi que les porteurs de projet. Il souligne que la réalisation de la centrale nucléaire de Penly, dans les années 1980, a entraîné une hausse très importante de l'hébergement, dû à un intérêt pour le développement d'une activité économique plutôt que touristique. Cependant, une fois la centrale réalisée, une clientèle touristique s'est développée sans qu'elle soit attendue. Elle juge donc intéressant d'accompagner ces partenaires et porteurs de projet, depuis les travaux jusqu'à l'étape des visites une fois le parc éolien réalisé. Au sein de l'office du tourisme, il relève l'importance de former et d'informer le personnel pour en faire la promotion.

Le **sous-groupe n° 1** estime que les touristes sont aujourd'hui avant tout attirés sur la côte picarde et la baie de Somme par des paysages préservés et que ce message ne sera plus viable avec la réalisation du parc éolien, sans qu'il soit possible de se replier sur un tourisme de type industriel. Il souligne que de nombreux métiers dépendent du tourisme de nature, notamment les hébergeurs et les producteurs locaux, par exemple de moules du bouchot, qui sont consommées essentiellement par les touristes en raison de leur prix. Il considère que le projet de parc éolien est susceptible de contraindre à réfléchir à la reconversion touristique de la côte picarde d'un tourisme de nature vers un tourisme tourné sur la gastronomie et l'artisanat. Il souligne en particulier l'impact du projet de parc éolien sur le site patrimonial de Mers-les-Bains et le label qu'a obtenu celui-ci sans que le projet soit pris en compte. Il évoque la possibilité de chercher des moyens pour désensabler la baie de Somme, afin de recréer un tourisme de nature et de permettre la pratique de la

pêche à pied, qui n'est plus possible aujourd'hui, ce qui nuit beaucoup aux pêcheurs locaux. Il met en avant l'hostilité du secteur de la pêche professionnelle au projet de parc éolien.

## **8. Conclusion & suite**

---

**Christophe LEBLANC, EMDT**, remercie les participants de leur présence active. Il précise que l'étude de VUES sur Mer sera mise en ligne sur le site du projet dès ce soir et les invite à la consulter pour compléter leur réflexion (cf. <https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/espace-de-telechargement>). Il relève que des craintes s'expriment encore à l'égard du projet mais considère que cette étude permet d'apporter des éléments d'information diversifiés et robustes.

Il retient notamment l'idée des balades en mer vers le parc et note la nécessité pour les professionnels du tourisme intéressés de réfléchir dès maintenant aux modalités de mise en œuvre de leur(s) projet(s) d'offre touristique liée au parc éolien en mer, par exemple en termes de connaissance sur les caractéristiques du projet (techniques, environnementales, etc.). Il considère également qu'un accompagnement par EMDT des éventuels porteurs de projet(s) touristique(s) lié(s) au parc éolien en mer est tout à fait opportun : si besoin, EMDT est prêt, par exemple, à apporter de l'information sur le projet et de l'aide, sur l'évolution d'éventuels supports d'information à destination des touristes. Il convient de la nécessité de préparer l'accueil d'une clientèle touristique curieuse vis-à-vis du parc éolien en mer en soulignant qu'à cet égard, l'étude de VUES sur Mer montre que sur d'autres projets de parcs éoliens, l'offre touristique sur ce sujet s'est souvent développée a posteriori, en réponse à une demande croissante exprimée par les touristes. Il souligne qu'EMDT est disposé à poursuivre la réflexion sur ce sujet avec les participants de l'atelier et avec tous les professionnels du tourisme qui le souhaiteraient pour préparer au mieux l'arrivée du parc. Il précise qu'EMDT est prêt à renouveler ce type d'atelier, et à rencontrer - y compris individuellement - des professionnels du tourisme intéressés. Il invite d'ailleurs les participants à relayer l'information auprès des professionnels et des organismes de leur connaissance.

**Patricia CHAGNON, prestataire touristique et élue d'Abbeville et de la région Hauts-de-France**, indique avoir participé au 1<sup>er</sup> atelier de mai 2016, qui avait compté, selon elle, une forte assistance. Elle estime que les acteurs du tourisme local se connaissent et que le déficit de participation d'acteurs, d'élus ou d'habitants de la côte picarde à l'atelier du jour est dû au fait que leur avis sur le projet a été bafoué. Elle rappelle que la côte picarde a voté massivement contre lors de la réunion du 20 octobre 2017 au centre d'affaires Garopôle d'Abbeville (24 voix contre, 14 ou 15 voix pour, quelques abstentions). Elle se dit, quant à elle, intéressée par le dispositif de concertation sur le projet, notamment pour recueillir de l'information.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, rappelle qu'il n'évoquait pas les élus, puisqu'il est fait référence au vote du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO), mais les professionnels du tourisme. Il remercie Patricia CHAGNON de sa participation ainsi que l'ensemble des présents et indique qu'un compte rendu sera mis en ligne sur le site du projet.

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER « LE PROJET ET LE TOURISME »**  
**18h-20h**  
**11 AVRIL 2018 À EU**

L'atelier n° 2 a duré 2 heures et a réuni 9 participants.

En tribune :

- Pour Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT), maître d'ouvrage : Christophe LEBLANC, directeur du développement
- Intervenante sur le thème de l'atelier : Michèle CABANIS, du cabinet d'études, VUES sur Mer
- Le garant de la concertation : Jacques ROUDIER

**Déroulement de la réunion :**

1. Ouverture
2. Le projet, ses actualités et sa démarche en matière de tourisme, par Christophe LEBLANC, Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT)
3. Echanges
4. Présentation de la méthodologie et des principaux résultats de la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer », par Michèle CABANIS, VUES sur Mer
5. Echanges
6. Présentation des principaux résultats de la 2<sup>ème</sup> partie de l'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer », par Michèle CABANIS, VUES sur Mer
7. Travail en sous-groupes
8. Conclusion & suite, par Christophe LEBLANC, EMDT

**1. Ouverture**

Présentation par **Christophe Leblanc, EMDT**, similaire à la session retranscrite ci-dessus (*voir également le diaporama*).

**2. Le projet, ses actualités et sa démarche en matière de tourisme**

Présentation par **Christophe Leblanc, EMDT**, similaire à la session retranscrite ci-dessus (*voir également le diaporama*).

Aucune question n'étant soulevée par les participants sur ces informations introductives, **Claude CHARDONNET, animatrice**, ouvre le deuxième temps de l'Atelier.

**3. L'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer » - Méthodologie et 1<sup>ère</sup> partie : Les effets des parcs éoliens en mer sur le tourisme local en Grande-Bretagne**

Présentation par **Michèle Cabanis, VUES sur Mer**, similaire à la session retranscrite ci-dessus (*voir également le diaporama*).

**4. Echanges avec la salle**



**Xavier PREVOTAT, directeur de Seine-Maritime Attractivité**, souligne que les fréquentations touristiques sont très liées à la météo, notamment au Royaume-Uni, ainsi qu'à l'organisation de grands événements, comme l'ont montré les *500 ans du Havre*, qui ont eu un impact fort sur l'hôtellerie marchande. On peut ainsi envisager qu'un éventuel impact négatif des éoliennes a pu être contrebalancé par la météo ou un grand événement.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, confirme cette analyse et souligne que c'est ce qui a justifié d'établir dans l'étude des séquences de plusieurs années et de prendre en compte les événements organisés à proximité. Il a ainsi été observé que la région South East, concernée notamment par les parcs éoliens en mer de Thanet et de London Array, tout près de Londres, a connu une montée évidente de la fréquentation touristique au moment des Jeux olympiques de 2012. Par ailleurs, la fréquentation touristique en Grande-Bretagne a bénéficié du contrecoup subi par la France en raison des actes de terrorisme, sauf dans les grandes villes. Elle souligne la complexité de l'analyse de la fréquentation en raison du très grand nombre de facteurs, mais ajoute qu'un déclin touristique se lit habituellement assez facilement dans les chiffres de fréquentation, ce qui n'a pas été le cas dans les exemples étudiés.

**Rachid CHELBI, adjoint au maire du Tréport chargé de la voirie, de l'éclairage public, de la circulation et du développement économique**, salue la qualité de la méthodologie suivie par l'étude. Il demande des précisions concernant l'évolution du nombre de bateaux de pêche et de pêcheurs dans les exemples proposés.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, rappelle que son étude se limite au secteur touristique mais invite à consulter dans l'étude les exemples des villes de Ramsgate (Angleterre) et de Wick (Ecosse), qui ont une culture étroitement associée à la pêche professionnelle. Elle précise que les statistiques recueillies proviennent de *Visit Britain*, l'organisme national de promotion touristique, qui est décentralisé également dans les différentes régions de la Grande-Bretagne (ex. *Visit Wales*), et qui s'avère la source la plus fiable en la matière.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, ajoute que l'étude de VUES sur Mer cite quelques exemples de pêche de loisirs et qu'EMDT est bien conscient que la pêche professionnelle est un sujet à analyser en tant que tel dans le cadre du projet.

## **5. L'étude « Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer » - 2<sup>ème</sup> partie : *Les activités touristiques liées à l'éolien en mer en Europe du Nord et aux Etats-Unis***

---

Présentation par **Michèle Cabanis, VUES sur Mer**, similaire à la session retranscrite ci-dessus (*voir également le diaporama*).

## **6. Echanges avec la salle**

---

**Rachid CHELBI, adjoint au maire du Tréport**, dit ne pas douter des opportunités que le parc éolien peut apporter pour le tourisme. Il souhaite savoir si les ports présentés, dans lesquels s'est parfois développée une offre touristique de balades en mer autour d'un parc éolien sont en eaux profondes ou non profondes : à cet égard, il précise que le port de Dieppe, en eaux profondes, permet des entrées et sorties à toute heure, tandis que les bateaux du Tréport, dont le port est en eaux non profondes, sont tributaires des marées. Il précise qu'il est peut-être possible que le secteur de la pêche puisse se reconverter de cette façon mais à condition uniquement que l'environnement local et les bateaux disponibles le permettent.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, indique que les ports étudiés étaient très variés dans leur type d'accessibilité ; elle propose à Rachid CHELBI de prendre contact avec lui après la réunion et de vérifier cette donnée pour les cas étudiés.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, confirme que le port du Tréport est tributaire des marées mais relève que des bateaux y proposent d'ores et déjà des balades en mer.

**Rachid CHELBI, adjoint au maire du Tréport**, précise que les bateaux en question longent les falaises du Tréport et de Mers-les-Bains pour une durée limitée (30 minutes), ce qui permet d'avoir une rotation plus grande en fonction des horaires des marées.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, estime qu'il convient de distinguer deux sujets : d'une part, le temps nécessaire pour aller sur le parc éolien, qui dépend du moyen nautique et en particulier de sa vitesse ; d'autre part, les marées qui permettent de sortir ou pas d'un port, en l'occurrence une problématique déjà existante. Il ajoute que des aménagements sont possibles sur les bateaux pour faire en sorte qu'ils soient moins tributaires des marées mais que ce choix reviendra aux professionnels concernés. Il considère que ce paramètre ne devrait pas empêcher le développement de ce type d'activité.

**David LE CARROU, directeur de l'Ecole de Voile Sensation Large au Tréport**, estime qu'un développement touristique en lien avec le parc éolien passerait nécessairement par des balades en mer sur des navires déjà dédiés au transport de passagers. Il considère que le vrai problème du développement de cette activité est celui de la distance : au regard du fait qu'une promenade touristique de 15 minutes le long des côtes exige déjà une bonne météo, il doute à la fois du confort d'une promenade d'1h30 à 2h pour aller sur le parc éolien, et de la rentabilité de cette activité pour l'armateur.

**Christophe LEBLANC, EMDT**, relève la sortie en mer organisée pour le parc éolien en mer de Thorntonbank en Belgique, qui est de 5 h aller-retour pour une distance de 30 km entre le parc éolien et la côte, ce qui implique effectivement d'être en mesure d'occuper les touristes durant le temps du trajet. En l'occurrence, l'armateur a trouvé des solutions en aménageant le bateau et en proposant des animations pendant la balade.

**Michèle CABANIS, VUES sur Mer**, confirme l'exemple de Thorntonbank et ajoute qu'en cas d'intempéries, il est intéressant de disposer d'une offre complémentaire à terre, d'autant plus dans le contexte de la montée en croissance du tourisme d'aventure, qui vise les lieux naturels sauvages, ou de type sensoriel-expérientiel, par exemple avec des lunettes ou un simulateur de pilotage qui permettent de visiter un site de façon factice. Du reste, cette offre peut être complémentaire de la visite en mer même lorsque la météo est bonne.

## **7. Travail en sous-groupes**

Sur la base de deux questions projetées à l'écran, les participants sont invités à élaborer leurs réponses en sous-groupes (constitués librement et s'ils le souhaitent, par type d'activité exercée : hébergeur, restaurateur, nautisme, etc.). Chaque sous-groupe vient ensuite présenter ses réflexions et propositions devant tous les participants.

**Question n° 1 : Selon vous, en tant que professionnel(le) du tourisme, quels effets l'arrivée du parc éolien en mer peut-elle avoir sur votre (vos) activité(s) ?**

**Question n° 2 : Imaginons que le projet de parc éolien en mer est lancé, en tant que professionnel(le) du tourisme, quelle(s) action(s) mettez-vous en place ?**

Les sous-groupes ont répondu en même temps aux deux questions.

Le **sous-groupe n° 1** est constitué de **Xavier PREVOTAT, directeur de Seine-Maritime Attractivité**, et de **Frédéric DRYNSKI-BARBERA, chargé de l'attractivité à la communauté de communes des Villes Sœurs**. Il indique que sa préoccupation est de faire en sorte que le territoire profite à la fois du chantier et du parc éolien pour créer de nouvelles offres touristiques. Il propose les éléments suivants :

- mettre en place des sites d'interprétation pour tout type de public : plutôt que de créer un site dédié, il préconise d'utiliser des sites existants ;
- communiquer au moment du chantier sur les données le concernant, fournies par EMDT (par exemple : à l'instant T, tant de personnes se déplacent) ;
- la mise en valeur du panorama par un belvédère, ce qui lui semble évident et incontournable ;
- privilégier des supports d'information durables, alors que les dispositifs numériques tendent à être rapidement périmés ;
- solliciter des financements européens car ce type de projet est souvent lourd à traiter pour les équipes réduites des structures locales.

Le **sous-groupe n° 2** est constitué de **Rachid CHELBI, adjoint au maire du Tréport**, **David LE CARROU, directeur de l'Ecole de Voile Sensation Large au Tréport**, **Eric MASSON, chef de marché CCI Business EMR à la CCI Hauts-de-France** et de **Rupal MALIBA, chargée de communication de la centrale nucléaire de Penly**. Il considère la réalisation du parc éolien comme une diversification de l'offre touristique compte tenu de la curiosité qu'il susciterait chez les habitants et les touristes. Il suggère les éléments suivants :

- organiser des visites pédagogiques pour les scolaires, axées sur le mix énergétique ;
- mettre en place un espace dédié sur terre avec la possibilité d'une visite virtuelle qui simulerait les sensations en mer ;
- proposer des sorties en mer pour visiter le parc éolien.

Il invite EMDT à contribuer financièrement à la mise en place de cette offre.

Le **sous-groupe n° 3** est constitué de membres de **Chès Cayteux, club de kitesurf basé à Cayeux-sur-Mer**. Il propose de créer une maison du vent, notamment pour diffuser des informations en direct. Il précise que Chès Cayteux a proposé ce projet au syndicat mixte de la baie de Somme pour un site à Cayeux-sur-Mer mais qu'il n'a pas été retenu, et qu'il a également été envisagé sur la commune d'Ault, dont il pourrait redynamiser la base nautique.

Le **sous-groupe n° 4** est constitué de **Jean et Sandrine SICHET (société Rosa Deep)**, qui souhaitent proposer une location de vélos électriques (« tuk-tuk ») à Dieppe, équipés de batteries au lithium. Il précise avoir rencontré EMDT en amont de la saison touristique 2017 pour travailler sur l'aide qu'il pourrait apporter à la diffusion de l'information concernant le projet de parc éolien. Suite à cela, un panneau avait ainsi été posé sur l'un des vélos pour communiquer sur l'exposition dédiée aux énergies marines renouvelables et au projet d'EMDT, disponible à l'Estran-Cité de la Mer.

Il indique avoir également fait part à EMDT d'un projet de circuits touristiques plus longs en milieu rural, au départ de Dieppe et passant par Varengeville-sur-Mer, Offranville et Arcques-la-Bataille. Il suggère que ces nouveaux circuits intègrent un parcours spécifique, lié au parc éolien, avec des lieux de panoramas stratégiques, comme l'esplanade du château ou la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, avec la mise à disposition d'information, de jumelles et la proposition de rejoindre la Maison de l'énergie. Il souligne à cet égard que le tourisme vert bénéficie d'un regain d'attractivité et que ce projet permettrait de démystifier le parc éolien qui souffre selon lui de la peur de l'inconnu. Il indique quant à lui être plutôt favorable au projet, dont il pense qu'il peut être mis en valeur par son offre touristique. Il précise avoir engagé plusieurs démarches à ce sujet (rencontre d'un représentant de la Communauté d'agglomération de la Région

Dieppoise, dépôt d'un projet auprès du Fonds européen de développement économique et régional-FEDER par l'intermédiaire du programme LEADER) et souhaite poursuivre sa collaboration avec EMDT.

**Rupal MALIBA, chargée de communication de la centrale nucléaire de Penly,** relève qu'il a été peu question dans les échanges du tourisme industriel qui est en essor. Elle estime qu'il est important de le prendre en compte et de créer des synergies entre les entreprises du secteur industriel.

**Frédéric LAMOTTE, président de Chès Cayteux,** souligne que les solutions du secteur privé sont assez limitées localement et que les propositions formulées vont dans le même sens, ce qui tend à dessiner un projet de territoire qu'il revient aux collectivités de développer dans un premier temps. Il considère que les acteurs privés viendront seulement ensuite se greffer sur celui-ci.

## **8. Conclusion & suite**

---

**Christophe LEBLANC, EMDT,** remercie les participants pour leurs contributions et précise que l'étude de VUES sur Mer sera mise en ligne sur le site du projet dès ce soir. Il salue la richesse des deux ateliers et relève des propositions assez différentes mais complémentaires d'un atelier à l'autre.

Il convient de l'opportunité d'examiner la piste du tourisme industriel au regard du profil du territoire avec notamment les autres infrastructures énergétiques et l'usine Renault Alpine de Dieppe.

Il confirme que le portage de ces projets est d'abord assumé par les collectivités locales et souligne qu'EMDT n'est pas en mesure d'imposer un projet touristique plutôt qu'un autre.

Il précise que le partage de données d'exploitation du parc en temps réel constitue un défi important pour EMDT car il implique de mettre en place un système fiable et d'être vigilant quant à la confidentialité et la sécurité des informations. Il estime cependant que cette proposition est envisageable et ajoute que l'enjeu est aussi de diffuser l'information au plus grand nombre, ce qui passe sans doute par un support physique à terre pour lequel des outils relativement à la fois simples et ludiques peuvent être mis en place, que ce soit lors des travaux ou en phase d'exploitation.

Il se dit intéressé par l'idée de ne pas s'adresser uniquement aux touristes mais aussi aux habitants qui, au moins pendant un temps, vont être intéressés, sachant que le bassin de vie de Dieppe-Le Tréport est large (plus de 150 000 habitants).

Il relève les suggestions de la visite virtuelle et de la visite en mer du parc éolien, qui nécessite une offre complémentaire ou alternative en cas d'intempéries.

Au regard de la multiplicité des propositions formulées, il se dit conforté dans l'idée d'anticiper la démarche tourisme sur le plan du portage politique et financier, et convaincu que ce projet se fera et que les choses iront assez vite lorsque les travaux auront été lancés.

Il précise qu'EMDT est prêt à renouveler ce type d'atelier, et à rencontrer - y compris individuellement et sur les lieux de travail si nécessaire - les professionnels du tourisme intéressés. Il invite les participants à relayer l'information auprès des professionnels et des organismes de leur connaissance. Il souligne que l'étude de VUES sur Mer a permis d'établir un contact avec de nombreux acteurs du tourisme à l'étranger et de recueillir de nombreuses idées : à ce sujet, EMDT est prêt à partager ces contacts et à faire venir certains d'entre eux si nécessaire. Il relève également que l'étude montre que les projets de parcs éoliens en mer n'ont apparemment pas eu d'impact négatif sur les activités touristiques existantes des territoires étudiés.